

Assemblée Générale DBT du 25 SEPTEMBRE 2020

Voter par VOTACCESS en quelques clics

Le vote électronique via la **plateforme de vote sécurisée VOTACCESS** pour l'Assemblée Générale du vendredi 25 septembre 2020 est **ouvert du vendredi 4 septembre 2020 jusqu'au jeudi 24 septembre 2020 à 15h00 (heure de Paris)**. La plateforme VOTACCESS vous permet de voter en quelques clics !

1. ACTIONNAIRES INSCRITS AU PORTEUR

Connectez-vous sur le site de votre intermédiaire financier dédié à la gestion de vos actions DBT, avec vos codes d'accès habituels et votez en ligne si vous détenez vos actions dans l'une des banques suivantes (liste des banques qui proposent l'accès à la plateforme VOTACCESS) : Banque Populaire, Banque Postale, BNP Paribas, Bourse Direct, Boursorama, Caisse d'Épargne, Crédit Agricole, Crédit Mutuel, CIC, HSBC, Milleis, Natixis, Société Générale.

Rendez-vous sur la page détaillant les titres de votre portefeuille et cliquez sur l'icône qui apparaîtra sur la ligne correspondant à vos actions DBT pour voter.

Vous visualiserez alors l'écran suivant :



Choisissez de voter chacune des résolutions (« Voter sur les résolutions ») ou donner votre pouvoir (« Donner pouvoir au Président » ou « Donner pouvoir à un tiers ») et laissez vous guider.

Si vous détenez plusieurs lignes d'actions DBT, répétez l'opération sur chacun de vos comptes.

BESOIN D'INFORMATION COMPLÉMENTAIRE ?

Actionnaires au porteur, des spécialistes sont à votre disposition pour vous fournir toute information complémentaire sur les modalités de vote
à **01 53 65 68 69** ou par email à dbt@calyptus.net

¹ NB : l'AG se tenant à huis-clos, si vous donnez pouvoir à un autre votant que le Président, votre mandataire ne pourra que voter par correspondance en votre nom

Si votre banque ne permet pas l'accès à VOTACCESS, téléchargez le formulaire de vote par correspondance et transmettez-le au plus vite, accompagné de l'attestation de détention fournie par votre banque : consultez le site dbt.fr pour des instructions détaillées sur le guide « Votez par formulaire papier ».

2. ACTIONNAIRES INSCRITS AU NOMINATIF

L'actionnaire au nominatif pourra accéder au site VOTACCESS via le site OLIS Actionnaire à l'adresse <https://www.nomi.olisnet.com> en utilisant l'identifiant inscrit sur le formulaire de vote reçu par courrier et en suivant les instructions sur le site OLIS dédié.

Si vous n'avez pas votre identifiant et/ou votre mot de passe personnel, vous pouvez en faire la demande par courrier à CACEIS Corporate Trust, Trust – Direction des Opérations – Relations Investisseurs – 14 rue Rouget de Lisle – 92130 Issy-Les- Moulineaux ou par mail à ct-contact@caceis.com. Les informations de connexion seront adressées par voie postale.

Après s'être connecté au site OLIS Actionnaire, l'actionnaire au nominatif devra suivre les indications données à l'écran afin d'accéder au site VOTACCESS et voter, ou désigner, ou révoquer un mandataire.